



Union Internationale des Télécommunications
BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE



Addis Abeba, le 8 Avril 2021

Ref: ROA/ADD/AR/ma/L025/21

**Aux administrations des Etats membres
de l'UIT dans la région Afrique ;
Aux régulateurs de la région Afrique et
Représentants d'Organisations de
Personnes Handicapées et d'autres
ONG**

Sujet: Atelier pour l'élaboration de contributions au Rapport d'Évaluation Régional des États membres sur l'accessibilité des TIC dans la région Afrique (14 avril)

Cher Monsieur/Madame,

Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier visant à soutenir les membres de l'UIT dans leurs efforts pour progresser dans le développement de sociétés numériques inclusives dans leurs pays en améliorant leur capacité à évaluer et suivre eux-mêmes la mise en œuvre de l'accessibilité des TIC.

L'UIT a beaucoup travaillé dans le domaine de l'accessibilité numérique des TIC en tant que condition essentielle pour garantir l'inclusion numérique de tous, indépendamment de leur sexe, leur âge, leurs capacités ou leur situation géographique. Plusieurs ressources ont été développées et sont disponibles gratuitement en ligne. Nous vous encourageons à visiter et en savoir plus sur l'accessibilité des TIC dans le site: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Persons-with-Disabilities/Pages/Persons-with-Disabilities.aspx>.

De plus, conformément au but stratégique n° 2 de l'UIT et son objectif 2.9 appelant tous les Membres de l'UIT à créer des environnements accessibles, y compris pour les personnes handicapées dans tous les pays d'ici 2023, le Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique souhaiterait apporter un soutien sur mesure aux pays de notre région en offrant cinq (5) ateliers en ligne interactifs de développement des connaissances sur «Comment évaluer et contrôler le niveau de mise en œuvre de l'accessibilité des TIC dans les pays», divisés par sous-régions et langues.

Ces ateliers seront basés sur la nouvelle boîte à outils et auto-évaluation de l'UIT «Vers la construction de communautés numériques inclusives», disponible dans le site <https://www.itu.int/pub/D-PHCB-TOOLKIT.01-2021>. Un tutoriel vidéo sur le sujet est également disponible à <https://youtu.be/O5WoLcZygNM>

Cette lettre invite tous les pays de la zone UIT d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, RDC, Rwanda and Sao Tomé et Principe, Tchad) à un atelier en ligne qui se tiendra sur Zoom au lien suivant <https://itu.zoom.us/j/99366455879?pwd=WnJlUEFYVmZObjMxRGhEcG9idnZlZz09> le 14 avril de 11h00 à 13h00 GMT.

Les participants devront de préférence inclure des points focaux pour l'accessibilité des TIC au sein des autorités de régulation et des ministères des TIC, ou par le personnel en charge du thème de l'inclusion numérique. Dans le cas où il n'y aurait pas de personnes responsables pour ce faire, nous espérons que cet

atelier vous encouragera à désigner un point focal pour les questions d'accessibilité aux TIC, en tant que personnel catalytique qui peut approfondir ses connaissances et contribuer à construire une société numérique inclusive dans vos pays respectifs. L'UIT souhaite également encourager la participation de représentants d'organisations de personnes handicapées et d'autres ONG travaillant au niveau national sur les questions d'accessibilité aux TIC.

De plus amples détails sur l'accès aux ateliers en ligne, les ordres du jour des différentes réunions et les ressources supplémentaires seront disponibles sur le site Web du Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique

<https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/Africa/Pages/default.aspx>.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le Bureau régional de l'UIT, par téléphone au +251 11551 49 77 ou bien par courrier électronique à Mme. Ida Jallow, Coordonnateur de programme à l'adresse e-mail "Ida.Jallow@itu.int" et mme Kaptue Brigitte, Assistante administrative à l'adresse e-mail "brigitte.kaptue@itu.int"

Cordialement,

[Original Signe]

Andrew Rugege
Directeur Régional pour l'Afrique
Liaison pour ECA et l'AU